



Le 19 août 2019,

Le Conseil départemental de l'Essonne, en lien avec le Conseil départemental du Val-de-Marne, a lancé une concertation pour la création d'un nouveau franchissement de Seine.

En effet, face aux difficultés croissantes de déplacement, le projet d'une liaison multimodale entre le Val d'Yerres – Val de Seine et le pôle économique d'Orly-Rungis semble inéluctable pour offrir de nouvelles perspectives aux habitants du sud de l'Île-de-France.

Cette concertation s'est déroulée du 15 mai au 5 juillet sous l'autorité de la Commission Nationale du Débat Public et à la demande du Département de l'Essonne, dont la garante vient de rendre son bilan.

Quelques chiffres clés à retenir :

- 5 réunions publiques (750 personnes)
- 4 ateliers thématiques (94 personnes)
- 3 balades urbaines (70 personnes)
- des débats mobiles (570 personnes)
- 369 contributions sur le site
- 41 cahiers d'acteurs

Soit 1 894 personnes qui ont participé activement à la concertation.

Le rapport de la garante souligne :

- la volonté de transparence et de concertation, en amont, du Département, ainsi que sa proactivité tout au long du processus ;
- la forme participative et ouverte de la concertation, avec association de la garante ;
- les résultats très favorables des questionnaires en ligne (937 participants dont 66% de favorables au projet) ;
- les prises de position favorables des institutionnels : Ile-de-France Mobilités (ex STIF), Aéroports de Paris (ADP) ainsi que des acteurs économiques du territoire comme la Chambre de Commerce et de l'Industrie.

Ce rapport dense, détaillé, permet de partager avec tous, la diversité des points de vue ainsi que la richesse des échanges et des contributions apportées dans le cadre de cette concertation.

Comme la garante l'indique dans son rapport « *autour d'un constat unanime, celui de la nécessité d'agir pour faciliter la traversée de la Seine* », « *la concertation a laissé se dégager plusieurs propositions et tendances* ». Ainsi, la demande de transports en commun, l'usage des modes doux, l'adéquation du projet à l'urgence climatique, l'impact sur les villes environnantes et notamment la ville d'Athis-Mons, l'innovation et les nouvelles mobilités sont autant de sujets qui appellent des approfondissements et des clarifications.

François Durovray, Président du Département : « Je tiens tout d'abord à remercier l'ensemble des participants ainsi que la garante, sans oublier mes collègues élus, notamment Nicolas Méary et Eric Mehlhorn, et les services de notre collectivité.

Cette concertation a atteint son objectif : partager un état des lieux et enrichir la réflexion du Conseil départemental.

Ce dispositif, que j'ai souhaité très en amont permet aux élus, seuls légitimes à décider dans une démocratie représentative, d'enrichir leur réflexion en écoutant la diversité des points de vue ; il permet à tous les citoyens de s'investir.

Ceci a parfois posé quelques frustrations parce qu'à ce stade du projet, nous n'avions pas les réponses à toutes les questions mais ainsi, nous avons pu nous enrichir mutuellement et initier une phase de co-construction du projet.

Des avis très différents se sont exprimés. C'est ainsi que chacun peut réfléchir et les positions se rapprocher.

Nous avons pu constater que les personnes riveraines du projet, impactées directement, se sont plus largement emparées du dispositif que celles qui pourraient être ses utilisateurs potentiels, certes, concernées de manière moins « intime » mais potentiellement beaucoup plus nombreuse.

Si nous ne devons tirer qu'un seul enseignement de cette concertation, c'est l'unanimité totale de la nécessité de création d'un nouveau franchissement de Seine.

Les expressions ont ensuite été multiples sur la nature de la circulation à y intégrer (voitures ? transports en commun ? piste cyclable ? modes doux ? etc...)

De la diversité dans les expressions des différents points de vue, j'ai néanmoins retenu quelques dénominateurs communs :

- le besoin réel de renforcer les liens entre les deux rives de Seine, mais avec le souci que cela se fasse en intégrant les nouvelles formes de mobilité et après une réflexion poussée sur la place à offrir à chaque mode de transport sur cet ouvrage qui sera par essence, multimodal ;
- le souci du respect de l'environnement et de la biodiversité. La nécessité d'éviter au maximum toutes les formes de pollution (visuelle, sonore, etc.) ;
- la volonté de faire un projet du 21^{ème} siècle, innovant, en adéquation avec son temps et les défis de mobilité à venir.

A ce stade, le Conseil départemental de l'Essonne est totalement mobilisé pour affiner, amender et tirer toutes les conclusions de ce bilan. Celles-ci seront présentées aux différents acteurs, à la rentrée.

Je tiens encore une fois, à remercier, au nom de tous mes collègues du Conseil départemental, tous ceux qui ont participé ».